

LICHENS ET MILIEUX AQUATIQUES : 2 ÉTUDES EN COURS À LA SEIVA



Édith Gaudillère de l'Université de Bourgogne, et Samuel Diesnis de l'Université de Poitiers, étudiants en maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes, sont accueillis par la Seiva depuis fin janvier pour une durée de 4 mois. Ils étudient, dans le cadre de leur stage de maîtrise, l'impact des activités de Valduc sur l'environnement.

La première étude consiste à déterminer l'impact de la radioactivité sur les lichens, au moyen d'un inventaire des espèces présentes à différentes distances du CEA, sous les vents dominants. Les lichens sont classiquement utilisés pour déterminer la présence de polluants tels qu'oxydes d'azote ou de soufre dans les villes : peut-on faire de même avec les radionucléides ?

Cette étude se basera sur les résultats de la campagne d'analyses 2000 de la Seiva sur les lichens (résultats à paraître dans le prochain numéro de **Savoir & Comprendre**), et sur les études menées autour de Tchernobyl.

L'objectif de la seconde étude est de suivre l'impact des activités de Valduc au travers d'indicateurs pertinents dans les cours d'eau (sédiments, mousses, mollusques...). Le tritium se fixe en effet de préférence dans les molécules d'eau, d'où l'idée de s'intéresser aux rivières. Le milieu aquatique présente une grande variété d'indicateurs, et de nombreuses utilisations : agriculture, pêche, eau de boisson... L'étude se basera sur les résultats d'analyse de la Seiva, de la DDASS et du CEA. Le plan de suivi comportera une zone de référence hors de la zone d'influence de Valduc, à laquelle seront comparés les échantillons analysés.

Ces deux mémoires seront soutenus en juin devant les jury des Universités de Poitiers et de Bourgogne. Catherine Saut, chargée de mission de la Seiva, encadrera les stagiaires pendant ces 4 mois.



A.C.



L'ANCLI

Le 5 septembre 2000, l'ANCLI (Association Nationale des Commissions Locales d'Information) a été créée grâce à la volonté de plusieurs présidents de CLI avec le soutien du CSSIN et de la DSIN (ici, pour CLI nous devons entendre CLI ou organismes assimilés travaillant dans le même but).

Les CLI ont été mises en place par une circulaire de 1981 qui laisse beaucoup de libertés pour l'action de ces commissions dont le but est de suivre l'impact des centres nucléaires. Au plan national, il n'y a pas de relation entre ces CLI hormis la conférence annuelle des Présidents.

Le premier rôle de l'ANCLI est de favoriser des relations entre les CLI et permettre leur représentation effective devant les instances nationales ou internationales. Au-delà de cet aspect essentiel, l'ANCLI doit développer des actions pédagogiques ou informatives pour les CLI. La première de ces actions est une visite organisée sur le centre nucléaire (CEA, COGEMA, ...) de la vallée du Rhône et un projet est la mise en place d'un colloque pour réunir les représentants de CLI afin de mettre en relation les diverses expériences.

Enfin l'ANCLI édite le journal **DECLIC** qui reprendra des dossiers importants pour devenir une base de réflexion.

Voilà rapidement présentée cette nouvelle association qui est appelée à jouer un rôle important avec un budget fourni par les cotisations des CLI et une subvention de la DSIN. Le conseil d'administration élu par l'Assem-

blée générale du 05/09/2000 est le suivant :
Gérard NIQUET : Président, Président de la Seiva ;
Jean MAROT : Vice-Président chargé de l'information, Président de la CLI de Civaux ;
Gérard ANCELIN : Vice-Président chargé des actions, Président de la CLI de Nogent ;
Jean VIDAL : Trésorier, Président délégué de la CLI du Gard ;
Pierre SCHMITT : Trésorier adjoint, Président de la CLS de Fessenheim ;
Alexis CALAFAT : Secrétaire, Président de la CLI de Golfech ;
Michel EIMER : Secrétaire, Président de la CLI de Saint Laurent ;
Paul CARON, Président de la CLI de Paluel Penly ;
Jean-Claude DELALONDE, Président de la CLI de Gravelines.

A ce stade, il est bon de remarquer que l'ANCLI est présidée par le président de la Seiva qui n'est pas une véritable CLI car son objet est une INBS.

Au quotidien, les responsables de la Seiva vont voir la charge de travail augmenter mais, et c'est indispensable pour donner un vrai sens à l'ANCLI, les relations entre la Seiva, la région et le CEA ne doivent pas changer.

Le Conseil d'administration de la Seiva a accepté d'adhérer à l'ANCLI et de contribuer au fonctionnement de l'ANCLI en payant la cotisation annuelle.

Enfin, l'ANCLI est dans le sens de l'histoire car la future loi sur la transparence nucléaire devrait fixer un statut et prévoir une fédération pour les CLI.
G.N.

PLANNING 1^{ER} SEMESTRE

- Visite de Valduc sur le thème "l'incinérateur de déchets alpha, 2 ans après", 11 avril
- Commissions économie et environnement, 2^e quinzaine de mars
- Commission analyses, définition de la campagne 2001 et interprétation des résultats 2000
- Comité scientifique, réflexions sur les études menées à la Seiva par les 2 stagiaires étudiants de maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes
- Conférence sur le thème de l'écotoxicologie, par Joseph Tarradellas (école polytechnique de Lausanne), 2 mai
- Réunion plénière, 22 juin à Salives

Savoir Comprendre

Tri-annuel
 Édité par la Seiva, **DRIRE**
 15-17, avenue Jean Bertin - 21000 Dijon
 Tél. et Fax : 03 80 29 41 36

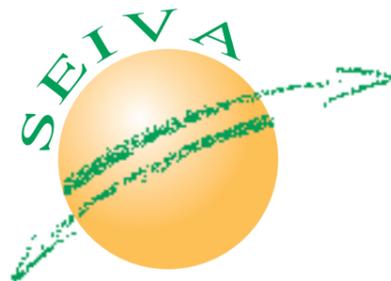
Responsable de la publication :
Gérard Niquet, Président de la Seiva

Rédacteur en chef :
Catherine Saut, chargée de mission de la Seiva

Réalisation :
Imprimerie S'Print

Dépôt légal et numéro ISSN :
 1277-2879.

La lettre **Savoir et Comprendre** ne peut être vendue, elle peut être obtenue à la Seiva ou dans les mairies des communes avoisinant Valduc.



SAVOIR ET COMPRENDRE



Editorial

VIGILANCE

Déchets, rejets, pas un seul jour ne se passe sans que les médias nous rappellent par ces mots que le nucléaire dans tous ses aspects est une source de nuisance dont on ne connaît pas l'ensemble des effets. Il est vrai que les solutions sûres pour traiter, recycler ou stocker n'existent pas aujourd'hui et sont l'objet de recherches continues. Des entreposages (Valduc, Marcoule...) attendent une meilleure connaissance scientifique. L'ANDRA publie dans un catalogue annuel la situation de ces entreposages sur le territoire français.

Cela ne suffit pas pour garantir la sécurité justifiée des populations. Il faut mesurer, tant que faire se peut, l'impact de ces stockages. Ainsi le Haut Commissaire à l'énergie nucléaire, Autorité de sûreté des INBS, a publié en 1998 un rapport sur la contamination chimique et radioactive des INBS. En mars 2000, Mme Rivasi, députée, présentait un rapport à l'OPECST sur les conséquences des installations de stockage des déchets nucléaires sur la santé publique et l'environnement.

*Ces 2 rapports font état de la situation à Valduc et feront l'objet d'une présentation dans les colonnes de **Savoir et Comprendre**.*

Dans cette démarche informative, il a semblé normal de discuter avec Michèle Rivasi ; un dossier présente cette rencontre.

Le message est clair, il ne semble pas y avoir de risque engendré par les aires de stockage, cependant le problème de la gestion des déchets existe et la solution dépasse largement le cadre des actions d'une CLI ou de la Seiva. Pour Valduc, comme pour les autres sites, il faut rester vigilant en surveillant le présent pour permettre d'attendre les nouvelles techniques préservant l'avenir des générations.

Le président de la Seiva
Gérard NIQUET



ANCLI :

voir notre article en page 4

SOMMAIRE

Pages 2 - 3 :

- Stockage des déchets nucléaires : quel impact environnemental et sanitaire ? - Interview de Michèle RIVASI
- Réunion Plénière du 11 décembre 2000 - Catherine SAUT

Pages 3 - 4 :

- Lichens et milieux aquatiques : 2 études en cours à la Seiva - Alain CAIGNOL
- L'ANCLI : Association Nationale des Commissions Locales d'Information - Gérard NIQUET
- Planning 1^{er} semestre



Michèle RIVASI

Stockage des déchets nucléaires : quel impact environnemental et sanitaire ?

Mme Michèle RIVASI, Députée de la Drôme, a conduit un rapport intitulé *Les conséquences des*

Le Président et la chargée de mission de la Seiva ont rencontré Mme RIVASI le 25 octobre dernier à l'Assemblée Nationale pour discuter de ce rapport.

Pourquoi ce rapport ?

Il était important d'avoir un état des lieux sur les déchets nucléaires en France, de savoir si les systèmes de gestion actuels sont opérationnels, car les Parlementaires devront décider en 2006 de l'avenir des ces déchets.

Aujourd'hui, les décideurs ne sont pas les hommes politiques, mais les gros exploitants (EDF, Cogéma, CEA) et les fonctionnaires de l'Autorité de Sûreté (DSIN⁽²⁾ pour le civil, Haut Commissaire⁽³⁾ pour le militaire). Il manque cette dimension politique, d'autant plus que le nucléaire est sous plusieurs tutelles : ministères de l'Environnement, de la Santé, du Travail, de l'Industrie... Il existe pourtant une cellule interministérielle sur la sécurité nucléaire : elle ne s'est pas réunie depuis des années... Il me semble urgent de créer une structure gouvernementale d'aide à la décision pour les Parlementaires.

Quelle est la situation des déchets en France ?

Ils sont gardés, mais mal gérés : une coordination s'impose entre la multitude de structures existantes.



En prêt à la Seiva

L'exploitant n'est cependant pas seul en cause : les structures de gestion adaptées à ses déchets n'existent pas, il est bien obligé de les entreposer lui-même...

L'exploitant gagne dans ce système la liberté d'action (choix des sites et des moyens). Certains des déchets qu'il produit n'ont pas d'exutoire et sont entreposés sur site. De nouvelles

structures de stockage, notamment pour les TFA (déchets très faiblement radioactifs) sont à créer par l'Andra. C'est la population qui perd dans ce système, où les rôles ne sont pas définis clairement : elle n'a pas la garantie d'une sécurité maximale dans le conditionnement et l'entreposage des déchets radioactifs. Le petit producteur de déchet ne va pas pouvoir garantir des conditions optimales de sécurité s'il n'a pas de réglementation précise à respecter.



En prêt à la Seiva

Quelle est la situation au centre de Valduc ?

Elle s'est améliorée : la Combe au Tilleul, par exemple, a subi une décontamination.

Mais l'environnement est marqué par le tritium, et dans ce domaine des faibles doses de radioactivité, on part du principe qu'il n'y a pas de seuil de risque. Je vous laisse imaginer la situation si l'on appliquait le même principe de précaution pour la "vache folle" ! Tout est une question d'acceptation du risque par la population, et pour cela, elle doit être informée.

Valduc est compétent dans la gestion des déchets tritiés, mais n'en est pas pour autant une structure officielle d'entreposage : pour l'instant, il accueille des déchets tritiés civils en provenance de l'extérieur, il est interpellé au coup par coup par des industriels qui ne savent pas où entreposer leurs déchets tritiés. Mais c'est un site géologiquement fragile. Peut-on en faire LE site de stockage des déchets tritiés en France ?

La sécurité est-elle mise en cause à Valduc ?

Je ne peux pas vous répondre car Valduc est une INBS⁽⁵⁾. L'Andra n'a donc pas accès à la gestion de ses déchets, dont une partie provient pourtant d'installations civiles extérieures. Qui peut alors garantir la sûreté de l'entreposage sur le site ? Il serait souhaitable que les installations d'entreposage des déchets soient déclassées en INB⁽⁶⁾ civiles.

installations de stockage des déchets nucléaires sur la santé publique et l'environnement pour l'OPECST⁽¹⁾, publié en mars 2000.



Entreposage de fûts de déchets tritiés à Valduc (photo CEA).

Quel peut être le rôle des commissions locales d'information – comme la Seiva – dans ce débat ?

Les CLI sont indispensables, elles assurent le lien entre l'industriel et la population. Si leur financement est assuré pour les actions d'information, il n'en est pas de même pour les contre-expertises. Or, ces expertises contradictoires sont nécessaires, et doivent être financées en totalité par l'ASN⁽⁷⁾. Par ailleurs, il est préférable qu'elles soient présidées par des personnalités qualifiées reconnues – comme c'est le cas pour la Seiva* – et non par des élus qui ont tendance à "ne pas faire de vagues", au détriment de l'information.

Vous et 9 autres députés avez demandé la création d'une enquête parlementaire sur les conséquences des essais nucléaires français au Sahara et en Polynésie. Un centre de vacances ne devait-il pas se créer sur ces îles ?

On est ici en pleine désinformation ! Il n'en a jamais été question : il faut savoir que le site devra être surveillé pendant des milliers d'années, car c'est en fait un site de stockage de déchets radioactifs (183 trous). Il faut maintenant gérer ce passé. Actuellement, les atolls n'ont aucun statut. Je demande leur classement en INB, afin d'assurer le suivi radiologique, et la transparence de l'information. Les Polynésiens demandent quant à eux le suivi sanitaire des 30 000 travailleurs qui ont participé aux essais, et la poursuite de l'étude épidémiologique engagée par l'Inserm⁽⁸⁾.

1. **OPECST** : Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Techniques, dont la mission est d'informer le Parlement sur les conséquences des choix scientifiques et techniques, afin d'éclairer ses décisions.
2. **DSIN** : Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires, qui a en charge le contrôle des installations nucléaires de base civiles (fait partie de l'ASN).
3. **Haut Commissariat à l'Énergie Atomique** : autorité de contrôle des installations nucléaires de base secrètes
4. **ANDRA** : Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs.
5. **INBS** : Installation Nucléaire de Base Secrète. Le CEA/Valduc est une INBS.
6. **INB** : Installation Nucléaire de Base.
7. **ASN** : Autorité de Sûreté Nucléaire, chargée du contrôle de la sûreté nucléaire en France.
8. **INSERM** : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

* Deux CLI en France ne sont pas présidées par des élus : la Seiva et la CLI de Civaux.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

La Seiva s'est réunie le 11 décembre 2000 à Saint-Seine-l'Abbaye, à l'invitation de son maire M. Christian MYON.

Lors de cette assemblée, les nouveaux membres ont été présentés : M. SORNEIN, Directeur de Valduc depuis le 1^{er} octobre 2000 ; M. LAVOREL (Université de Bourgogne), remplaçant M. PAUTY (Université de Bourgogne) ; MM. CARTIER (Université de Bourgogne), BELLAT (Université de Bourgogne) et MAILLOT (Maire d'Is-sur-Tille), en tant que membres associés.

Plusieurs points importants ont été discutés :

- **Refonte du Plan Particulier d'Intervention concernant le CEA Valduc** : un exercice de crise aura lieu courant octobre 2001. La Seiva aura un rôle d'observateur et d'informateur, sans se substituer aux organismes compétents.
- **Informations sur Valduc** : 6 incidents ont eu

lieu en 2000, tous classés 0 (écart) sur l'échelle internationale des événements nucléaires qui comporte 7 niveaux. Concernant la taxe professionnelle, les activités de l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire basé à Valduc seront désormais prises en compte, soit un montant d'un peu plus d'un million de francs, répartis entre le Conseil Régional, le Conseil Général et la commune de Salives. Par ailleurs, 50 à 60 recrutements sont prévus pour 2001. Le budget se montera à 400-500 millions de francs.

- **Vie de la Seiva** : pour son premier renouvellement, le conseil d'administration dans sa composition actuelle est reconduit.
- **Bilan des activités 2000** : les différentes commissions ont présenté leur travail, ainsi que le nouveau comité scientifique (voir *Savoir & Comprendre précédents*).
- **Création de l'ANCLI** : le Président de la Seiva est Président de cette nouvelle association qui

regroupe les Commissions Locales d'Information de France, et dont les objectifs sont : échanges entre les CLI, représentation au niveau national. La Seiva est membre de l'ANCLI.

• **Budget 2001** : on prévoit un budget identique à celui de 2000 (voir *Savoir & Comprendre n° 10*). Les 2 postes principaux sont l'expertise et l'information.

• **Projets 2001** : la Seiva poursuivra ses expertises sur les eaux, et éventuellement sur des cerneaux d'arbres, du gibier ou des champignons. Elle accueillera 2 stagiaires qui travailleront sur l'évaluation de l'impact environnemental de Valduc. 3 numéros du bulletin *Savoir & Comprendre* seront publiés et 2 visites de Valduc sont programmées. Les membres visiteront également la Forge de Creusot Loire Industeele.

Le rapport d'activité 2000 est disponible à la